

Allô Contrats**N°Cristal 09 69 36 35 35**

APPEL NON SURTAXE

*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***ATTESTATION D'ASSURANCE**
ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

MME FLORENCE COUDRAY
1 CHEMIN DE LA FORET
78840 MOISSON

Votre référence client : 8728422 / 76316092

La société d'assurance SOGESSUR
TSA 91102, 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir, dans le cadre du contrat d'Assurance Habitation n°76316092, à effet du 1^{er} août 2020, au titre de la **Garantie Responsabilité Civile** de particulier et de chef de famille,

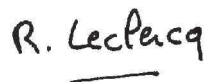
- les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que l'assuré peut encourir en raison de dommages corporels, matériels et pertes pécuniaires consécutives causés à autrui par son enfant au cours de la vie privée, lors d'activités scolaires, extrascolaires ou de stages d'études.

Enfant assuré : CARDONNE EVA né(e) le 26/09/2007.

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières des contrats.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 3 juin 2021



Rodrigue LECLERCQ
Directeur de la Relation Client



Allô Contrats**N°Cristal 09 69 36 35 35**

APPEL NON SURTAXE

Pour toute information ou
modification concernant votre contrat

ATTESTATION D'ASSURANCE
ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

MME FLORENCE COUDRAY
1 CHEMIN DE LA FORET
78840 MOISSON

Votre référence client : 8728422 / 76316092

La société d'assurance SOGESSUR
TSA 91102, 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir, dans le cadre du contrat d'Assurance Habitation n°76316092, à effet du 1^{er} août 2020, au titre de la **Garantie Responsabilité Civile** de particulier et de chef de famille,

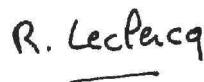
- les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que l'assuré peut encourir en raison de dommages corporels, matériels et pertes pécuniaires consécutives causés à autrui par son enfant au cours de la vie privée, lors d'activités scolaires, extrascolaires ou de stages d'études.

Enfant assuré : CARDONNE THAO né(e) le 19/09/2013.

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières des contrats.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 3 juin 2021



Rodrigue LECLERCQ
Directeur de la Relation Client



